



Caen, le 20 avril 2021

**La rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des universités**

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat,
- VU le décret n°2010-302 du 19 mars 2010 portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues,
- VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
- VU Arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues,
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- VU l'arrêté du 9 février 2021 autorisant au titre de l'année 2021, l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

NOR : 2021-050/DEC CONCOURS/JL

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le jury du concours interne de recrutement de secrétaire administratif de classe supérieure l'Académie de Normandie périmètre de Caen, session 2021 est composé comme suit :

PRESIDENTE :

ISABELLE FORET SECRETAIRE GENERALE D.S.D.E.N. DE L'ORNE.

VICE-PRESIDENT :

PHILIPPE CAPELLE ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION CROUS CAEN.

MEMBRE :

NICOLAS TIREL SECRETAIRE ADMINISTRATIF CE LGT JEAN ROSTAND CAEN.

SUPPLEANTS :

ALEXANDRA HOUARD ATTACHEE D'ADMINISTRATION UNIVERSITE CAEN
LOETITIA LE BESNERAIS AENESR LPO CURIE-COROT ST LO.

Article 2 : Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Christine GAVINI-CHEVET

Signé Philippe DIAZ secrétaire général de l'académie